

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 4 juillet 2023, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 22 juin 2023, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 15 représentants 15 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 24 représentants 39 voix

Délibération n° BS-2023/12

Objet : Accompagnement technique des acteurs du territoire à la sobriété énergétique

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	BREYTON Stéphanie
	CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	DELPHIN Maurice
DOLGOPYATOFF BURLET Céline	ESCARON Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	MOREL Véronique
GUIGUE Gilbert	
WOLFF Corine	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	DELCAMBRE Philippe
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
BONNARDON Pierre	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
HABFAST Claus	ENGRAND Christophe
	MACHON Martine
	PICHON-MARTIN Bertrand

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
BERANGER Nathalie à DOLGOPYATOFF	MICHALLET Bernard à MOREL Véronique
BURLET Céline	
SANDRAZ Eric à WOLFF Corine	MONIN Michelle à BREYTON Stéphanie
VIAL Cédric à GUIGUE Gilbert	
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
GERIN Anne à PICHON-MARTIN Bertrand	LAVAL Sylvain à GUSMEROLI Stéphane
	PICARD Christian à CLOUZEAU Dominique
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BAABAA Jimmy à ESCARON Dominique	

Votants (en voix) : 39
 Exprimés (en voix): 39
 Pour : 39
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Accompagnement technique des acteurs du territoire à la sobriété énergétique

CONTEXTE

Depuis plusieurs années, le Parc accompagne ses collectivités dans la rénovation des bâtiments publics. Il se positionne en facilitateur, pour avoir un premier contact privilégié, proche du terrain et rapidement mobilisable. Il redirige ensuite les communes vers les bonnes structures : Conseil en Energie Partagée de syndicats d'énergie (en Isère et en Savoie, il s'agit respectivement de TE38 et du SDES), accompagnement personnalisé des espaces info énergie (ALEC sur la métropole grenobloise, Ageden en Isère et Asder en Savoie), ou encore CAUE. L'objectif de ce travail de terrain et au plus près des communes est de faciliter le passage à l'acte et la mise en place de projets de rénovation ambitieux.

Depuis plusieurs années également, le Parc finance la réalisation d'audits énergétiques pour les communes, et met en place cet accompagnement amont qui est indispensable afin de voir émerger des projets ambitieux. Depuis 2018, une trentaine de projets ont été accompagnés grâce à ce fonctionnement hybride : accompagnement technique et financement des audits et/ou des travaux.

D'autre part, d'autres publics, comme les entreprises, peuvent avoir des demandes ponctuelles, et il est important que nous puissions offrir un accompagnement pour amorcer des dynamiques.

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

L'opération vise à apporter un conseil personnalisé aux communes en amont, afin de les appuyer dans les différentes étapes d'un projet de rénovation : dans la définition de leurs stratégies patrimoniales, dans leurs projets de travaux, dans la recherche de financements, etc. Cela est nécessaire pour faire aboutir des travaux d'envergure et performants.

Par ailleurs, d'autres acteurs ont besoin d'être accompagnés à la sobriété énergétique, notamment les entreprises. Le Parc doit donc continuer à proposer des ateliers de sensibilisation sur cette thématique.

Enfin, il est également proposé d'organiser deux nouvelles matinées conseil rénovation, sur la CC du Lac d'Aiguebelette, Grand Chambéry et/ou Cœur de Savoie.

Ces actions passeront par une mission de prestation avec les agences locales énergie climat Ageden et Asder.

Plan de financement prévisionnel maîtrise d'ouvrage PNR				
Dépenses		Recettes		
Accompagnement des projets des collectivités, organisation de matinées conseil rénovation	12 000 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	9 320 €	80%
		CD73	2 680 €	20%
TOTAL	12 000 €	TOTAL	12 000 €	100%

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- **D'approuver le projet et son plan de financement,**
- **D'autoriser le Président à solliciter les subventions nécessaires,**
- **D'autoriser le Président à signer une convention d'objectifs avec l'Ageden et l'Asder,**
- **D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.**

Ainsi fait et délibéré le 4 juillet 2023,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **05 JUL. 2023**

